

**Nouveau
format !**

LE GUIMILIEN



N°268 - Novembre 2024

Editeur : Mairie de Guimiliau

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

- 02.98.68.75.06 - www.guimiliau.fr

EDITO

Comme vous pouvez le constater, le Guimilien fait peau neuve!

Les divers modes de communication mis en place ces dernières années (PanneauPocket, Facebook, Presse, etc.., facilitent en effet la diffusion permanente des informations essentielles dans la vie de notre commune.

Ces différents supports nous amènent aujourd'hui à diminuer les coûts (temps pour la secrétaire, papier, encre) liés à la parution du Guimilien en réduisant le nombre de pages.

Nous ne remettons pas en cause son existence, mais cherchons à optimiser les informations que vous y trouverez.

Nous vous laissons donc découvrir cette première ébauche et vous invitons à nous faire retour de vos observations/ suggestions pour les prochains numéros.

Les Vœux du Maire

Se dérouleront le

**Samedi 18 Janvier
2025 à 12h00**

À la salle polyvalente

Numérotation des lieux-dits

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de mettre le numéro attribué à votre logement sur vos courriers afin que vos courriers et vos colis soient correctement distribués. Régulièrement le facteur est dans l'obligation de nous demander l'adresse exacte du destinataire.

Le repas du CCAS

a eu lieu le 21 Septembre 2024. Les septuagénaires et leurs conjoints se sont retrouvés à la salle polyvalente autour d'un repas préparé par Ty Wanik.



Les septuagénaires de l'année

Amicale de l'Enclos

L'Assemblée Générale annuelle de l'association aura lieu le **Jeudi 5 Décembre 2024** à 10h30 à la salle polyvalente.

Elle sera suivie d'un repas au séminaire de Saint-Jacques

L'inscription au repas se fera auprès d'Annie et Augustin



Horaires Agence Postale :

Du Lundi au Samedi 9h00 / 12h00

Levée en semaine à 15h30

Le samedi à 12h00

Horaires Mairie :

Lundi 8h30– 12h00 FERMEE AM

Mardi 8h30– 12h00 / 13h30-17h30

Mercredi 9h00 - 12h00 FERMEE AM

Jeudi 8h30-12h00 / 13h30 –17h30

Vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 – 17h00

Samedi 9h00 - 12h00

Permanence des élus

Sur rendez-vous

HORAIRES d'HIVER des déchetteries

Du 1er Octobre au 31 Mars

Déchetterie de Bodilis - CCPL

Du Lundi au samedi

8h30-12 h00 / 13h30 - 18h00

Déchetterie de Sizun - CCPL

Lundi / Vendredi et Samedi

9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mardi / Mercredi 13h30 / 18h00

FERMÉE le mardi et mercredi matin et le jeudi toute la journée

Aide alimentaire

Claire et Anne-Claire se tiennent à votre disposition toute l'année .

La commune reçoit un Leg

Bien connu des habitants de Guimiliau, le Jardin d'Hervé est un espace que beaucoup d'entre-vous apprécient.

Il est le fruit d'une volonté de rendre hommage à un homme passionné par les Camélias.

Madame CORRE-POULIQUEN, l'épouse d'Hervé POULIQUEN n'a eu de cesse de vouloir entretenir la mémoire de son mari décédé en Mai 2000 et sollicite alors le Maire de Guimiliau.

La commune accède à sa demande et met à sa disposition un terrain communal afin qu'elle puisse réaliser son projet.

La remarquable collection de Camélias accumulée au fil des années sera transplantée de Roscoff à Guimiliau en 2001 . Madame CORRE-POULIQUEN veillera le reste de sa vie sur cet espace qui retrace tant d'années de passion.

Élisabeth CORRE-POULIQUEN est décédée en Juin dernier. Elle laisse un leg de près de 55000 euros à la commune.

Nous saluons la mémoire de cette femme passionnée et la générosité dont elle a fait preuve pour notre petit village.

Nous veillerons à prendre le relais de son engagement et continuerons de faire vivre et entretenir comme il se doit cet espace riche en souvenirs



Le Jardin d'Hervé en bas du bourg près du lavoir



INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES

Vous déménagez, vous avez déménagé, vous avez quitté le domicile parental ?

Sans intervention de votre part, vous restez inscrit sur la liste électorale de GUIMILIAU , or la collectivité a le devoir de mettre sa liste électorale à jour.

Suite aux dernières élections, la commune a eu en retour deux cartons de propagandes (professions de foi des candidats) non distribués.

Nous avons radié une partie des personnes concernées.

Nous avons également adressé à certains d'entre vous un courrier de projet de radiation. Sans réponse de votre part à ce courrier, vous serez radié des listes électorales d'ici la fin de l'année.

Nous vous invitons par conséquent à vous inscrire sur votre commune de résidence. Soit en remplissant le CERFA 12669 et en le déposant dans votre mairie de résidence avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'une pièce d'identité ou sur le site Service-Public.com - inscription liste électorale

Les activités du CAL



COMMUNA LOCMELAR GUIMILIAU

CENTRE D'ANIMATION LOCALE
16 rue des cerisiers
29400 GUIMILIAU
02 98 68 63 23 / 06 73 69 83 19
cal29@wanadoo.fr
www.cal29.fr

Le CAL organise tout au long de l'année diverses activités pour tous les âges.

Vous trouverez les informations les concernant sur la page Facebook du Centre d'Animation Local Cal

Sur le site internet : cal29.com

Ainsi que sur l'application PanneauPocket de la commune



Le Jardin Partagé se prépare pour l'hiver

Un regroupement de bénévoles de Guimiliau ont nettoyé et préparé le jardin pour la saison hivernale le Mercredi 30 octobre 2024. Le jardin partagé est situé derrière le lavoir en bas du bourg, près du verger des naissances. Une réserve d'eau est opérationnelle, le cabanon trône joliment près du talus, une serre qui va abriter pour le printemps, des légumes de saison. Les bénévoles souhaitent ouvrir leur groupe à de nouvelles personnes pour semer, arroser, désherber et enfin récolter.

L'objectif de ce jardin est le plaisir d'être ensemble et d'apprendre les uns des autres.



Naissances :

- ◆ Awena ROUZIC 11/05//2024
- ◆ Yûna FAYOT MARREC 27/05/2024
- ◆ Émile ROBO 21/09/2024
- ◆ Milo JONNEAUX 28/09/2024

Décès :

- Nicolas ACQUITTER 17/05/2024
- Emmanuelle FERNANDES 12/07/2024
- Daniel RUNGOAT 09/10/2024

Obligatoire pour examens et permis

BIENTÔT 16 ANS ! **PENSEZ AU** **RECENSEMENT**

- **Qui?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
- **Où?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
- **Pourquoi?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique



OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté



www.defense.gouv.fr/jdc



Les horaires de nos commerces

La Maison Charlie : Fermé le lundi

Du mardi au samedi de 6h30 à 13h00

Le Dimanche de 7h00 à 12h30

Le Guim's : Lundi - Mercredi - Jeudi

8h30-13h30/ 16h30 –20h30

Fermé le Mardi

Vendredi 8h30 – 13h30 /16h30 - 1 h 00

Samedi 10h00 – 23h00

Dimanche 10h00 - 20h30

La Communauté des Communes

Siège : Zone de Kerven - BP 30122 -

29400 LANDIVISIAU

Tél : 02.98.68.42.41 □ : www.pays-de-landivisiau.com

France Services :

36 Rue G. Clémenceau -
29400 LANDIVISIAU

(Parking à Proximité)

Tél : 02.98.68.67.60



Les dates d'ouverture de la chasse

dans le Finistère

A partir du 15 Septembre jusqu'au 28 Février inclus



Marché de Noël

Le Comité des Fêtes organise son Marché de Noël

Le Samedi 30 Novembre

De 10h30 à 21 h00 à la salle polyvalente de Guimiliau

Entrée 1 € au profit du Téléthon

Nombreux exposants, structure pour les enfants, bar à huîtres, crêpes,...

Informations et inscriptions auprès de Mr POULIQUEN

Au 06.16.11.13.16



Le Département
du Finistère
vous offre
un **KIT**
D'ÉCONOMIE D'EAU

à retirer dans
votre communauté
de communes

